

CAVAILLON

MARDI 1^{ER} OCTOBRE

Permanence du Secours catholique
Mardi: Café rencontre. Mercredi: Activités autour de jeux. Jeudi: Accueil - Ecoute - Aide.
Les mardis de 12 h à 14 h, les mercredis de 14 h à 16 h et les jeudis de 9 h 30 à 12 h. Au siège du Secours catholique, 140 avenue de Verdun.
Secours catholique: 06 08 90 50 90. sc84.cavaillon@free.fr.

Via ferrata
Deux parcours en accès libre et gratuit. Location de matériel et réservation d'un guide possible. Renseignements à l'office de tourisme.
Tous les jours. Colline Saint-Jacques, www.cavaillon.com.

Archives municipales
Il est possible de consulter des documents aux Archives le mardi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Sur place uniquement. Une pièce d'identité est demandée lors de l'inscription.
Tous les mardis, mercredis, vendredis. Archives municipales, www.cavaillon.com.

Médiathèque
Tous les mardis, mercredis, vendredis, samedis. Rue Vêran-Rousset.
Médiathèque Cavaillon: 04 90 76 21 48. www.mediathèqueslmv.fr. mediathèque@cc-lmv.fr.

Cours de danses
Bollywood, classique, contemporaine, jazz, flamenco, hip hop, modern line dance, orientale, salsa, rock... Du lundi au jeudi et samedi, selon le type de danses.
Tous les jours sauf le vendredi et le dimanche. Hall de la MJC, 157, avenue du Général-de-Gaulle.
MJC Cavaillon: 04 90 71 65 33. contact@mjc.cavaillon.fr.

URGENCES, SERVICES DE GARDE

Médecin
Maison médicale de garde, appelez le 15.
Tous les jours. À Cavaillon

Pharmacie
Serveur départemental 3237
Tous les jours. À Cavaillon

Secours
Samu: 15 Sapeurs-pompiers: 18 Police secours: 17
Tous les jours. À Cavaillon

CAVAILLON/RUGBY

Vif succès pour le challenge Serge-Pialat organisé par le Luberon XIII



C'est une situation ubuesque, s'exclame Gérard Daudet, outré, avant que ne débute le conseil municipal. « Que va-t-il advenir des personnes à mobilité réduite, de celles qui n'ont pas d'accès internet ?

CONSEIL MUNICIPAL

Lors du conseil municipal hier soir, la Ville a fait part de son soutien aux personnels du centre des finances publiques

Fermeture du centre des impôts, Gérard Daudet dit « non »

Hier soir, en préambule du conseil municipal, le maire Gérard Daudet et les élus se sont positionnés à l'unanimité contre la fermeture du centre des finances publiques de proximité.

Lundi 29 septembre, en soirée. L'ambiance est solennelle dans la salle du conseil. Une minute de silence est observée en mémoire de l'ancien président Jacques Chirac. Au fond, accrochée au mur, une banderole au message clair trône: « Non à la fermeture du centre des finances publiques ». Dans le public, des employés en vestes bleues dudit centre attendent l'intervention du maire.

En juin dernier, la municipalité et le personnel du centre des impôts aux particuliers apprenaient le projet de réorganisation territoriale de la Direction départementale des finances publiques (DDFiP). La nouvelle version du service public de proximité prévoit la fermeture de la structure cavaillonnaise et la réaffectation de ses 25 agents entre les centres d'Apt et d'Avignon. Une réforme qui devrait prendre effet en 2021.

Les employés avaient manifesté leur mécontentement dès l'annonce de cette réorganisation, tandis que le premier magistrat de la ville leur avait apporté son soutien oral.

« C'est une situation ubuesque », s'exclame Gérard Daudet, outré, avant que ne débute le conseil municipal. « Que va-t-il advenir des personnes à mobilité réduite, de celles qui n'ont pas d'accès internet ?

Les Cavaillonnais paient les mêmes impôts que les Parisiens et les Avignonnais. Au nom de quoi les grandes villes et riches métropoles garderaient intacts leurs services publics, et les villes moyennes comme Cavaillon verraient-elles les leurs sacrifier ? Je me battrais de toutes mes forces pour que le centre reste à Cavaillon. » Une diatribe engagée et une motion de défense du service public de proximité que le conseil adopte à l'unanimité.

Une concertation toujours possible pour le directeur départemental des finances publiques

À la sortie du conseil, Benoît Sautecoeur, secrétaire départemental du syndicat Solidaires DDFiP et salarié du centre cavaillonnais, salue la démarche du maire: « Un tel engagement, c'est plus que nous n'espérons. Avec un tel soutien, nous pourrions faire remonter à la Direction départementale que les élus se positionnent à l'encontre de ce projet. »

De son côté, Bertrand Gautier, directeur général de la DDFiP, a pleinement conscience de la position réfractaire de Cavaillon vis-à-vis du projet. Il ne perd néanmoins pas espoir. « Je respecte la position de Gérard Daudet, il est maire d'une ville. C'est son rôle de prendre position. Pour ma part, je poursuis la concertation avec la Ville et les employés du centre pour apaiser les tensions et les inquiétudes de chacun. Je reste dans une attitude ouverte. Jeudi, je serai à Cavaillon pour poursuivre la discussion au centre avec les effectifs. »

Manon VRINAT-THOMANN



En médaillon, le maire qui a réaffirmé son soutien aux employés du centre des finances publiques venus assister au conseil municipal.

ANRU : LA DÉMOLITION PROGRAMMÉE DE 145 LOGEMENTS SOCIAUX

Au cœur des 18 points à l'ordre du jour, la démolition de 145 logements sociaux, dans le cadre de l'ANRU, dans les quartiers Dr-Ayme (49 appartements) et Saint-Martin (96 appartements), parc du bailleur social Mistral Habitat, a retenu l'attention des élus.

Présenté et validé lors du conseil municipal du 4 avril dernier, ce projet de renouvellement urbain tend à « améliorer les conditions et le cadre de vie des habitants ». Autrement dit, la démolition d'immeubles vétustes pour laisser place à un nouveau paysage urbain.

Une convention entre la Ville et l'Agence régionale de santé (ARS) est d'ailleurs actée lors de ce conseil pour mener une étude sur un an. L'objectif: produire, à terme, des recommandations d'aménagement, de concert avec les habitants, pour réduire les nuisances sonores et améliorer l'accès aux mobilités dites actives (marche ou vélo).

Les habitants des quartiers Dr-Ayme et Saint-Martin ont

été sollicités par le bailleur social en amont du conseil. « On organise systématiquement un entretien avec chaque foyer concerné par la mission de relogement pour identifier avec eux leurs besoins », explique Philippe Brunet-Debaines, directeur de Mistral Habitat.

Pour la Ville et le bailleur social, l'idée est de « favoriser la mixité sociale sur l'ensemble du territoire intercommunal. On évalue en fonction de chacun. Si une personne travaille à Cavaillon et ne souhaite pas en partir, nous lui trouverons un nouveau logement ici », précise Mistral Habitat.

Dr-Ayme dans le viseur

La cité du Dr-Ayme avait déjà fait l'objet, au début des années 2000, d'une vaste opération de renouvellement urbain. Cette nouvelle phase n'est ni plus ni moins que sa prolongation. Dans le département, Avignon nord-est et Orange sont également sujets

à cette deuxième vague de réaménagement des quartiers. « Il est important, lorsque l'on travaille en milieux occupés, d'échelonner et d'anticiper les chantiers », ajoute Philippe Brunet-Debaines. Preuve en est: de menus travaux ont déjà été effectués par le bailleur social ces derniers mois sur les façades, VMC et menuiseries des immeubles.

La Ville aura à charge la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de l'opération, accompagnée par Mistral Habitat tout au long du projet. Du reste, le bailleur social a pour mission le relogement de chaque foyer. Les deux parties ont émis le souhait d'être accompagnées par une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS), un programme départemental qui promeut l'accès au logement aux personnes défavorisées.

Le coût de l'opération s'élève à 60 000 € HT, réparti entre les partenaires, dont la Ville (30 %), Mistral Habitat (45 %) et l'ANRU (25 %). Les deux conventions ont été adoptées.